

Néfaste rencontre entre Benyowsky et Kerguelen à Madagascar

Du 23 février au 21 mars 1774.

Extrait d'un document des Archives Nationales A. N. Col C/5a/3, n°14. Document intitulé : *Mémoire détaillé concernant l'établissement royal de Madagascar confié à M. le Baron de Benyowsky depuis son arrivée en cette île jusqu'au moment de son départ pour France.*

Le texte de ce document est un peu différent¹ et plus complet que le récit que l'on trouve dans les mémoires édités en 1791.²

On transcrit ici l'intégral des journées du 23 février au 21 mars 1774, intervalle correspondant au séjour de Kerguelen à Madagascar, véritable tartarinade où seule la cruauté du narrateur semble véridique.

*

Benyowsky n'est arrivé à Madagascar qu'une semaine avant Kerguelen, le 14 février, sur le vaisseau *le Desfortes* commandé par M. de St Félix ; il a rejoint dans la baie d'Antongil, sur l'île Marosse, un détachement qu'il avait expédié début décembre par *le Postillon* commandé par M. Saunier. Il a nommé *Louisbourg* le lieu de leur installation.

Au retour de sa deuxième expédition australe, pendant l'escale à Madagascar de ses trois bâtiments *le Rolland* (*le Roland*), *l'Oiseau* et *la Dauphine*, Kerguelen apporta sa contribution à Beniowski pour s'en prendre aux habitants d'un village. Il semble que le seul tort de ces villageois ait été d'habiter trop proche de l'emplacement où les Français avaient décidé de s'établir, et il est difficile de croire que les dégâts se limitèrent à quelques paillotes brûlées, comme le rapporta Kerguelen. (Lire à la même date dans la base documentaire le récit par Kerguelen).

=====

Mémoire détaillé concernant l'établissement Royal de Madagascar confié à M. le Baron de Benyowsky depuis son arrivée en cette île jusqu'au moment de son départ pour France.

[...] Le 23, la frégate du Roi *l'Oiseau*, commandée par M. de Rosnevet, et le vaisseau *le Rolland*, commandé par M. Kerguelin [Kerguelen] ayant mouillé dans la grande rade avec 220 hommes d'équipage malades. Je leur envoyai tous les secours possibles et surtout une abondante quantité de rafraîchissements qui leur procurèrent un prompt rétablissement.

La corvette du Roi *la Dauphine* commandée par M. Feron, à la suite de l'expédition de M. de Kerguelin mouilla dans la rade le 25 du même mois.

Le premier mars, ayant reçu nouvelles que tous les chefs de la province d'Antimaron étaient en marche pour se rendre à Louisbourg où j'avais fixé le lieu de mes conférences, je donnai de nouveaux ordres pour prévenir toute surprise et le lendemain je les reçus hors de notre enceinte, accompagné d'une partie de mes officiers avec un détachement de trente hommes. Ces chefs étaient au nombre de 28, avec une escorte composée d'environ 2000 Noirs armés qui formèrent un cercle à l'entrée duquel, m'étant assis, je leur fis dire par mon interprète que les instructions du Roi mon maître étant de favoriser et prendre sous sa protection les habitants de Madagascar en reconnaissance de l'attachement qu'ils témoignaient pour les Français, il avait résolu de former un établissement pour les défendre contre leurs ennemis, et d'y entretenir des magasins où ils trouveraient en tout temps et à bon compte les objets de traite qui leur seraient nécessaires comme toile, boissons, poudre, balles, pierres à fusil, etc., que ces effets leur seraient fournis en échange des productions de leur pays et particulièrement du

¹ parfois franchement différent, et sans doute tout aussi peu véridique.

² Voyages et Mémoires de Maurice-Auguste, Comte de Benyowsky. Chez F. Buissons, Imprimeur-Libraire, 1791.

riz dont ils ne pouvaient trop multiplier les plantations qu'en reconnaissance des bienfaits dont Sa Majesté voulait les combler. Je leur prescrivais seulement les trois conditions suivantes.³

La première, de reconnaître notre auguste Roi de France pour leur Souverain Maître, de lui jurer entre mes mains, soumission et fidélité, et lui payer annuellement un tribut pour marquer la sincérité de leur serment.

La seconde, de nous abandonner dans l'intérieur de l'île la source de la rivière Tingballe, un terrain commode et assez vaste pour y faire construire des hôpitaux et des magasins.

La troisième, qu'ils ne s'assembleraient plus dorénavant, sans avoir l'ordre ou la permission du Gouverneur, afin qu'ils ne puissent être jamais soupçonnés de trahison contre nous.

A peine mon interprète eut-il fini de parler qu'ils jetèrent des cris de joie en disant tous qu'ils ne pouvaient douter des bonnes intentions du Roi de France à leur égard, puisqu'il leur avait envoyé par préférence aux autres provinces, des navires et des troupes pour les soutenir contre leurs ennemis ; qu'ils le reconnaissaient dès ce moment pour leur Souverain Maître, qu'ils consentaient à lui payer un tribut qu'ils réglèrent eux-mêmes à huit bœufs par chaque chef du 1^{er} ordre, à 2 bœufs par chaque petit chef et soixante gamelles de riz par village. Que pour ce qui regardait le terrain dans l'intérieur des terres, ils se consulteraient sur cela, qu'ils étaient forcés de m'avouer que nos canons les effrayaient mortellement, mais que si je voulais leur promettre de ne m'en jamais servir contre eux, ils acquiescèrent avec plaisir à ma demande, et se conformèrent en tout à mes ordres, ce que leur ayant promis, ils prêtèrent le serment de fidélité et de soumission au grand monarque de France au bruit de notre artillerie. Cette cérémonie qu'ils nomment Cabare fut suivie d'une fête où ils burent une barrique d'eau de vie que je leur fis distribuer, après quoi ils s'en retournèrent tous dans leurs villages, où étant arrivés, ils célébrèrent de nouvelles fêtes pour témoigner de leur joie d'avoir gagné l'amitié du roi de France.

Le 3, j'expédiai le senau du Roi *le Postillon*, attaché à la suite de mon expédition et commandé par le Sr Saunier, lieutenant de frégate, avec un ordre d'aller à Foulpointe pour en déloger des particuliers qui jadis poussaient les insulaires contre l'établissement Royal, et d'assurer de mon amitié Hiavit, grand chef de cette province, lui remettre différents présents que je lui envoyais, et l'engager à me demander des hommes pour le soutenir contre les Fariavas avec lesquels il était en guerre. Cette voie me paraissait plus sûre pour établir un poste à Foulpointe.

Le 9, la corvette du Roi *la Dauphine* partit pour l'Isle de France, après lui avoir fait fournir de l'eau de vie et du riz dont son équipage avait le plus grand besoin. Sur le rapport de ma troupe, que les Noirs, au mépris de leur serment, insultaient la nuit les factionnaires, et le Sr Senans [Senan / Senaut] garde-magasin, m'ayant en même temps porté plainte qu'on avait fait quelques vols dans les magasins, je fis prévenir les chefs que si quelques Noirs approchaient nuitamment du poste sans répondre comme ils en étaient convenus au qui vive, je serai forcé de faire faire feu sur lui. Ils se contentèrent de répondre à mon interprète, que si on leur tuait un Noir, ils tueraient dix Blancs ; le soir même un Noir armé de sa sagaie s'était approché avec quelques autres Noirs d'un factionnaire placé devant le magasin, et au lieu de répondre au qui vive de celui-ci, lui ayant lancé une sagaie, la sentinelle tira sur eux, en tua un, et en blessa deux autres. Cette action quoique juste parut aux Noirs un sujet de plainte et de soulèvement que je pris le parti de prévenir en les éloignant à une lieue du poste, et pour y réussir sans exposer ma troupe, je fis proposer à quatre chefs de me vendre leurs villages qui entouraient Louisbourg, ils y consentirent et évacuèrent dès qu'ils furent payés. Aussitôt je donnai ordre d'en démolir toutes les cases, et je me vis par là maître de toute la pointe, et ma troupe moins exposé à des occasions de débauches.

Le 11, j'envoyais à bord des vaisseaux du Roi *le Rolland* et *l'Oiseau* trente bœufs pour leur approvisionnement ; les Noirs, quoique retirés et satisfaits du paiement de leur village n'en

³ Pour mettre en évidence la différence entre le manuscrit et le journal édité, voici les trois conditions dans ce dernier :

1°. *Ils feraient avec moi un traité d'amitié et d'alliance; ils me céderaient une étendue de terre pour y fixer mon établissement, et permettraient aux insulaires de vendre des terres à tous les Français qui voudraient s'établir parmi eux.*

2°. *Ils me laisseraient bâtir dans l'intérieur des terres, proche la source de la rivière de Tingballe, des hôpitaux et des magasins.*

3°. *Enfin, ils s'engageraient à défendre les propriétés de l'établissement.*

conservaient pas moins le dessein de ruiner l'établissement, je fus averti par une négresse libre qu'ils étaient convenus entre eux de nous empoisonner tous, à commencer par moi, avec les vivres que nous achèterions d'eux. En conséquence, je fis défendre de ne rien acheter des Noirs sans l'avoir fait goûter

Cette épreuve coûta la vie à l'un d'eux qui n'ayant pas plutôt goûté du fruit qu'il voulait vendre, mourut subitement. Ses complices, instruits de cet événement tragique qui rendait publique leur criminelle intention, se réfugièrent vers le haut de la rivière où ils travaillèrent à la barrer avec des arbres pour empêcher la navigation et firent même une décharge sur un détachement que j'avais envoyé pour la reconnaître.

Le lendemain, un chef nommé Siloulout, sous prétexte de venir rendre hommage au gouvernement, me demanda une entrevue près du bois. Cette demande extraordinaire, jointe au refus qu'il fit de venir dans mon poste, me l'ayant fait soupçonner de trahison, j'envoyai prendre connaissance de ses mouvements, et je fus bientôt instruit qu'en vertu du serment qu'il avait fait avec les Saphirobay, de m'assassiner, il m'attendait avec trois cents Noirs armés qui l'entouraient ; et qu'un nombre beaucoup plus considérable était caché dans les bois. Pour prévenir ce brigand, je fis sortir deux pièces de campagne, et j'envoyai au-devant de lui cinquante volontaires commandés par deux officiers, qui marchèrent à l'ennemi en si bonne contenance que la frayeur ayant saisi cette grande multitude de Noirs, il s'en jeta une grande partie dans les marais, et le reste se jeta dans les pirogues d'où ils firent, mais sans effet, les décharges les plus violentes, ce qui m'obligea de faire pointer sur eux, et leur envoyer un boulet qui bouleversa une de leurs grandes pirogues et leur tua plusieurs hommes.

Deux jours après cet événement, je fus averti par une négresse espionne que les chefs Saphirobay et Siloulout avaient formé avec le chef Raoul le projet de se liguier avec les provinces voisines et de nous détruire de fond en comble. Ne pouvant trop tôt punir un complot aussi dangereux, je donnai ordre au major de mon corps de se mettre en marche à 11 heures du soir avec un détachement de 60 volontaires pour aller à l'aide des canots et chaloupe du *Rolland* et de *l'Oiseau*, droit au camp des ennemis éloigné d'environ trois lieues de nous.

La troupe débarqua à trois heures du matin, brusqua l'attaque, força les ennemis de fuir dans les bois, réduisit leur village en cendres et détruisit leurs ouvrages. Ce coup porté à propos ramena le calme dans l'établissement.

Le 21 les vaisseaux du Roi *le Rolland*, *l'Oiseau* et *le Desforges* firent voiles, les deux premiers pour France et le dernier pour l'Isle de France. M. de Kerguelin me laissa douze hommes atteints du scorbut.

* * *